

Programme de formation

Intitulé de l'action	L'IA dans son métier
Public	Professionnels désireux d'utiliser l'ia dans leur métier
Prérequis	Aucun prérequis
Formateur	Emmanuel Laybros
Date	Vendredi 18 septembre 2026
Horaires	9h00-12h00 puis 13h00-16h00
Durée	6 heures (1 journée)
Lieu	Amphithéâtre Saint Géraud - 23 rue du Collège, 15000 Aurillac
Effectif maximum	8
Coût par participant	50€ HT - 60€ TTC

I. CADRE DE LA FORMATION / DISPOSITIONS PRATIQUES

1) Lieu de la formation

La formation aura lieu au sein de l'établissement Saint Géraud Aurillac, Lycée et École de design, métiers d'art et communication, situé au 23 rue du Collège, 15000 Aurillac.

Les dispositions du présent règlement sont applicables dans l'ensemble des locaux de l'établissement, ainsi que dans tout lieu où se déroule une activité organisée par Saint Géraud.

Les personnes qui assistent à la formation sont tenues de respecter les règles générales de vie collective de l'établissement : respect des personnes, des locaux et du matériel, consignes de sécurité, règles d'accès, restauration, utilisation des outils numériques, droit à l'image, lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

2) Conditions et moyens mis à disposition

Saint Géraud s'engage à mettre à disposition des participants :

- des locaux et matériels adaptés aux besoins de la formation ;
- les logiciels informatiques nécessaires aux apprentissages spécifiques ;
- des ressources documentaires utiles ;
- des outils de communication interne ;
- un accompagnement pédagogique et administratif adapté au parcours de formation.

L'établissement a mis en place un organigramme comprenant notamment :

- Responsable de l'organisme de formation : Mme Dumont, Présidente OGECE ;
- Responsable administratif : M. Laurent ;
- Coordonnatrices pédagogiques : Mme Laffaire et Mme Doneys ;
- Référente handicap : Mme Laffaire ;

- des référents ou personnels ressources pouvant être sollicités en cas de difficulté, de situation de harcèlement, de besoin d'aménagement ou de difficulté dans le parcours ;
- une équipe pédagogique pluridisciplinaire

3) Modalités et délai d'accès

Pour toute inscription, contacter M. Laurent (direction@saintgeraudaurillac.com / 06 78 65 94 88) au minimum 5 jours avant le démarrage de la session.

Un point en amont de la formation est réalisé avec le commanditaire / responsable de l'action afin de préciser le besoin, les attentes et, si nécessaire, les adaptations à prévoir.

4) Temps de formation

La formation se déroule :

- le vendredi 18 septembre 2026
- de 9h00 à 12h00 puis de 13h00 à 16h00
- soit 6 heures de formation en présentiel

II. CONTEXTE, FINALITÉ ET OBJECTIFS

1) Contexte et finalité de l'intervention

Les participants entretiennent avec l'IA générative un rapport encore largement générique (un outil pour produire vite et travailler moins), là où le marché du travail attend désormais une compétence professionnelle structurée, qui peut faire la différence dès l'embauche.

Cette formation vise à faire évoluer leur posture : passer d'un usage de surface à une pratique délibérée, c'est-à-dire intentionnelle, instrumentée et progressive, au service de leurs activités professionnelles.

Le parti pris pédagogique repose sur deux temps : un premier module structuré comme un électrochoc objectif (données marché, études récentes, démonstrations comparatives), puis un second module orienté construction (cadre théorique de la pratique délibérée, transposition à l'IA, élaboration d'un plan personnel).

2) Objectif général

Amener les participants à se représenter la maîtrise de l'IA comme une compétence professionnelle exigeante, demandée et différenciante, et à s'engager dans une démarche personnelle structurée pour la développer durant leurs études et au-delà.

3) Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier la valorisation de la compétence IA sur le marché du travail ;
- Expliquer les critères de la pratique délibérée ;
- Repérer les principaux risques cognitifs documentés liés à l'usage non réfléchi de l'IA ;
- Élaborer un plan personnel de pratique délibérée à six mois comportant des objectifs spécifiques, une routine, un système de feedback, un journal de prompts et des jalons mesurables ;
- Adopter une posture critique vis-à-vis des productions de l'IA et de ses propres usages ;

III. CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Module 1 - « L'IA comme compétence » (3 h)

- Données marché et valorisation professionnelle de la compétence IA ;
- Études récentes et démonstrations comparatives ;
- Principaux risques cognitifs documentés liés à un usage non réfléchi ;
- Évolution de la posture : de l'usage de surface à une compétence professionnelle structurée.

Module 2 - « Pratique délibérée personnelle » (3 h)

- Cadre théorique de la pratique délibérée ;
- Transposition de la pratique délibérée à l'usage de l'IA ;
- Identification des dimensions prioritaires de progression ;
- Construction d'une routine, d'un système de feedback et d'un journal de prompts ;
- Élaboration d'un plan personnel à six mois avec jalons mesurables.

Livrable individuel de fin de séquence

Plan personnel de pratique délibérée à six mois, évalué selon cinq critères : spécificité des objectifs, présence d'un système de feedback, mesurabilité des jalons, identification des dimensions prioritaires et réalisme.

IV. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS D'ENCADREMENT

1) Modalités pédagogiques

Modalité principale : Présentiel. Une organisation à distance peut être envisagée si des conditions particulières le nécessitent.

La formation repose sur une pédagogie active et une alternance systématique entre apports théoriques, démonstrations et activités d'application. Les exercices sont

orientés vers l'appropriation individuelle et la transposition aux futurs métiers des participants.

2) Moyens pédagogiques

- apports théoriques structurés et exposés ;
- données marché, études récentes et démonstrations comparatives ;
- activités d'application et construction d'un plan personnel ;
- supports pédagogiques remis ou mis à disposition des participants ;
- matériel de vidéoprojection et outils numériques ;
- logiciels informatiques nécessaires aux apprentissages spécifiques ;
- ressources documentaires ;
- salle de formation adaptée : amphithéâtre Saint Géraud.

3) Régulation pédagogique

- Point en amont de la formation avec restitution du besoin du commanditaire / client ;
- Point en fin de journée avec recueil des impressions des participants et régulation pédagogique si nécessaire ;
- Évaluation à chaud en fin de formation, avec débriefing sur les écarts éventuels entre attentes et résultats.

4) Moyens d'encadrement de la formation

L'organisme de formation s'engage à adapter la formation aux besoins réels des participants. L'animation s'appuie sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés favorisant l'ancrage des apprentissages en temps réel. Elle alterne apports théoriques et mises en pratique. Un support de cours est délivré ou mis à disposition de chaque participant.

V. ACCESSIBILITÉ, RESPONSABILITÉS ET INTERVENANT

1) Accessibilité

Un entretien préalable peut être mis en place afin d'aménager au mieux la formation en fonction d'une situation de handicap. Les intervenants adaptent leurs méthodologies pédagogiques en fonction des besoins identifiés.

Référente handicap : Mme Laffaire : magalilaffaire@gmail.com / 06 83 15 22 32

2) Responsable de l'action / contact

Coordination pédagogique identifiée : Mme Laffaire et Mme Doney. Responsable de l'action et coordonnées opérationnelles : magalilaffaire@gmail.com / 06 83 15 22 32 & communication@saintgeraudaurillac.com / 06 79 22 27 75

3) Formateur

Nom : Emmanuel Laybros

Points forts / expérience / diplômes :

Consultant en stratégie de communication et organisation, Directeur des stratégies chez BMV Communication et chargé d'enseignement.

Emmanuel Laybros dispose de **plus de 20 ans d'expérience dans les domaines de la stratégie de communication, du digital, du conseil et de la formation**. Il a notamment exercé des fonctions de Directeur du planning stratégique, de Directeur Conseil et manager d'un pôle digital, et intervient depuis plusieurs années dans l'enseignement supérieur, notamment en marketing digital, social media et personal branding.

Son parcours associe ainsi **expérience opérationnelle en agence, accompagnement stratégique des organisations et pratique de l'enseignement et de la formation**. Il intervient également sur des problématiques de transformation des organisations, de communication, de créativité et d'évolution des pratiques professionnelles.

Il est notamment titulaire d'un **DESS en ingénierie du multimédia** de l'Université de Lorraine et d'un **Mastère européen en gestion d'entreprise Multimédia et Audiovisuelle** de l'ICHEC Brussels Management School. Son parcours de formation complémentaire comprend notamment l'Executive Coaching d'organisation (HEC Paris Executive Education), le développement de la créativité dans les entreprises et les collectivités (CNAM), la gamification (University of Pennsylvania) et LEGO® SERIOUS PLAY®.

VI. SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

1) Suivi de l'action

- Émargement signé par les participants et le formateur par demi-journée ;
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

2) Évaluation des acquis

Les acquis sont évalués au regard des objectifs opérationnels, principalement à partir du livrable individuel de fin de séquence : le plan personnel de pratique délibérée à six

mois. L'évaluation porte sur les cinq critères annoncés : spécificité des objectifs, système de feedback, mesurabilité des jalons, identification des dimensions prioritaires et réalisme.

3) Évaluation de la satisfaction

- 1) Une évaluation à chaud de la satisfaction des participants par le biais d'un questionnaire en fin de formation, complétée par un débriefing permettant d'identifier les éventuels écarts et les points de régulation.
- 2) Une évaluation à froid est à programmer après la formation. Échéance à retenir : **1 mois**

VII. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ORGANISME DE FORMATION

Adresse	Saint Géraud Aurillac - 23 rue du Collège, 15000 Aurillac
SIRET	452 859 440 000 11
NDA - Numéro de déclaration d'activité	84150338415
Téléphone	04 71 48 28 18
Courriel	communication@saintgeraudaurillac.com
Site internet	https://www.saintgeraudaurillac.com/
Version du document	16/09/2026